Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213500150-20260122-2026_01_22_D7-DE

2026.01.22 d7

RÉPUBLIQUE FRANCAISE	DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE BALAZÉ

Séance du 22 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le 22 janvier à 20h00, le Conseil municipal de Balazé légalement convoqué le 16 janvier 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la MAIRIE en séance publique, sous la présidence de Stéphane DOUABIN, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice	**17**
Nombre de conseillers votants	**17**
Date de la convocation	**16.01.2026**
Date d'affichage	**16.01.2026**

Présents : Stéphane DOUABIN, David VEILLARD, Jennifer PAREIGE, Jean-Fabrice CLOAREC, Rolande TRUEL, Aimé LOISEL, Loïc MESSAGER, Albert CHEVILLARD, Vincent BLOT, Manuella DROUYE, Gwénaëlle LE CALVEZ, Elodie PAUTONNIER, Emmanuelle BARDAINE, Nicolas HUCHET et Béatrice RUFFAUT.

Pouvoirs : Marie-Renée SAILLANT a donné pouvoir à Stéphane DOUABIN
Mélanie SIMON a donné pouvoir à Elodie PAUTONNIER

Secrétaire de séance : Elodie PAUTONNIER

2026 01 22 D7 - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT (DELIBERATION DU 24 MAI 2020)

Droit de préemption :

2026-1 : 3 rue Richard, parcelles C 456, C 763 et C 814, pas de préemption
2026-2 : 11 clos des Peupliers, parcelle ZZ 488, pas de préemption

Marchés publics inférieurs à 50 000 € HT :

2026-3 : Plantes annuelles 2026 pour le fleurissement, SCEA RESSERRE // Pascal LEPORCHER, 2 918,227 € TTC ;
2026-4 : Remplacement de l'imprimante du Dr GAUTIER, XEFI, 290,45 € TTC ;
2026-5 : Réparation du désherbeur Gecko, ENAUDIS BRICOPRO, 1 717,73 € TTC ;
2026-6 : Prestation d'accompagnement pour la 4ème fleur, ILLE ET VILAINE TOURISME, 272 € TTC ;

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoir du conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme.
Le 23/01/2026

Le Maire,
Stéphane DOUABIN

MAIRIE de BALAZÉ 35500 Ille et Vilaine